

22 JUIN 2026 : CE QU'IL FAUT SAVOIR**Président**

Luc FRIMAT

Vice-Président

Jean-René LARUE

Secrétaire Général

François GLOWACKI

Trésorière

Morgane GOSSELIN

RAPPORT IGAS

Le CNP de Néphrologie a pris connaissance du rapport IGAS. Il se réjouit de la prise en compte par les inspectrices IGAS des efforts mis en œuvre par la profession depuis 2019 pour améliorer le parcours MRC qui sont résumés sur cette frise chronologique.

Tous les néphrologues doivent lire la synthèse de la page 2 à 7 et prendre connaissance des recommandations dans le tableau page 8 et 9.

Les grands messages :

1. Il faut prioriser les interventions précoces pour la prévention de la MRC. Cela signifie qu'il faut, sur chaque territoire, mettre en place une organisation de médecine de première ligne avec un **dépistage efficace de la MRC**.
2. **Le forfait MRC** doit être déployé sur tous les territoires et son contenu doit être renforcé et pérenne.
3. **C'est l'heure du big bang pour la dialyse hors centre**. Toutes les structures doivent se mettre en ordre de marche pour la prioriser. Au prix très certainement d'une réduction de la voilure des centres lourds.
4. **La décision partagée avec le patient est centrale**. Elle met en avant la dialyse hors centre sous l'angle de la préservation de l'autonomie et le traitement conservateur comme option à part entière.
5. **La prise en charge du traitement conservateur doit être financée** dès maintenant, à l'exemple du programme qui est en place en région Hauts-de-France.
6. **L'inscription préemptive sur liste d'attente** des patients éligibles est insuffisante.